

Comité syndical du 7 juillet 2011

Déclaration de Jean NICOLAS

Monsieur le président, chers collègues,

J'ai, à différentes reprises réaffirmé mon attachement aux transports publics gérés par un service public de qualité comme c'est le cas depuis plusieurs années.

J'ai de la même façon réaffirmé – à une époque où le système libéral fait autant de ravages – qu'il ne pouvait être question de faire entrer – même par la petite porte – du capital privé dans la gestion de nos transports. Pour moi, comme d'ailleurs pour beaucoup de nos collègues autour de cette table, les transports ne sont pas « une marchandise » à faire du profit, et sa gestion ne peut être assurée que par des fonds publics. Toute proportion gardée, ce service est de la même veine que l'éducation nationale, la santé ou autre, aujourd'hui bien mis à mal.

J'ai toujours regretté aussi que pour des questions de boutique, des questions de luttes intestines, des questions d'égo, le divorce soit intervenu avec le Conseil Général qui était l'une des collectivités territoriales qui, avec Clermont Communauté, permettait au SMTC donc à T2C de fonctionner de la meilleure manière. Ce divorce a causé un préjudice énorme.

C'est aussi parce que je souhaite le maintien – voire le développement – des transports de notre agglomération que je pensais – et que je pense toujours – qu'il convient de dépasser le cadre devenu quelque peu étriqué de notre AOT et d'élargir la collaboration – voire l'organisation – des transports collectifs à une échelle supérieure permettant au service public d'être mieux encore au service du public.

Pourquoi ne pas travailler avec la Région, le département, d'autres agglomérations afin d'organiser la complémentarité et non la concurrence ?

Tout cela pour dire que je pense que nous devons avoir une autre ambition pour le transport public. Et de ce point de vue, je ne suis pas certain du tout – je pense même le contraire – que vous ayez fait le tour des solutions possibles.

Votre proposition de modification du capital de la SEM ne me convenait qu'en partie. Mais elle avait à mes yeux l'avantage de renforcer le capital public afin de permettre comme vous l'indiquiez de faire face aux différents groupes de transports tenant du libéralisme à tout crin qui sont toujours à l'affût de profits non pas au service des usagers, mais au service des actionnaires.

C'est avec cet état d'esprit que j'ai, dans un premier temps, accepté la démarche d'entrée de RATP Dev dans le capital surtout lorsque vous y ajoutiez l'amélioration de la maintenance de notre tram puisque RATP doit se doter de matériel du même équipementier. Ces arguments ne m'ont pas laissé indifférent.

Mais c'est aussi pour mieux connaître l'avis et les propositions de ceux qui sont les acteurs quotidiens du bon fonctionnement de nos transports que j'ai souhaité participer à la rencontre avec les représentants syndicaux de T2C.

Cette rencontre a été utile. Des arguments nouveaux y ont été exposés. Et s'il est vrai que personne n'a convaincu personne, il m'est apparu nécessaire d'approfondir les arguments des agents T2C. D'autant que le lendemain de notre rencontre, ceux-ci ont fait une grève massive puisque 93% d'entre eux ont débrayé.

Pour connaître quelque peu le mouvement syndical, je me suis dit qu'un tel mouvement ne pouvait être que le résultat d'une profonde inquiétude du personnel dans sa totalité, à tous les échelons.

Je rappelle au passage que depuis 12 ans aucun mouvement social de caractère local n'est intervenu.

J'ajouterais que le mouvement de grève d'aujourd'hui confirme l'ampleur de l'inquiétude et du mécontentement.

J'ai donc, dans la foulée, avec une délégation d'élus de ma sensibilité, élus communistes de Clermont Communauté et de Clermont-Ferrand, rencontré des syndicalistes de l'entreprise.

Nous avons eu également des contacts avec des élus de la RATP. En un mot, nous sommes allés à la recherche d'informations afin d'avoir le meilleur jugement possible.

Qu'en ressort-il ?

- Sur un premier point : *RATP Dev* est aujourd'hui, affirme son directeur, une entreprise à capital public ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques mois. Mais ni vous, ni moi ne pouvons être assurés que dans un avenir plus ou moins proche, il en sera de même car *RATP Dev* est parfaitement habilitée à ce genre d'opérations.
- Autre point : j'ai eu à connaître une déclaration publique de M. Mongin, directeur de *RATP* devant des centaines de cadres de l'entreprise. Je cite :

« Aujourd'hui 15%, demain 20% et après demain 30% de notre chiffre d'affaires seront faits hors Ile-de-France. Cela signifie que toutes les activités – je dis bien « toutes les activités » - et tous les investissements que nous faisons hors Ile-de-France, doivent être rentables. Nous serons d'une extrême sélectivité et d'une extrême vigilance s'agissant de l'argent que nous investirons hors Ile de France.

Il nous faut atteindre un résultat des capitaux investis qui soit comparable à celui de la concurrence, c'est-à-dire 8%, et le taux de marge – il était l'année dernière pour RATP Dev de 5% doit encore augmenter. Il nous faut pour tous nos investissements un taux de rentabilité supérieur à 10%. Nous avons aujourd'hui une exigence : réussir ce développement sans prendre de risques pour le groupe. Il est de ma responsabilité d'y veiller. ... »

Et puis ... ce sera ma dernière remarque sur ce point. Je pense « que l'on ne nous dit pas tout ».

En effet des bruits persistants, venant de sources multiples laissent entendre que la venue de cadres de la *RATP Dev* pourrait permettre d'accomplir une certaine mission : mettre de l'ordre dans la maison !

C'est avec stupeur que j'ai entendu ces propos. S'ils étaient avérés, j'en serais scandalisé. Mais je suis certain, Monsieur le président que vous allez m'apporter un cinglant démenti qui permettra une mise au point plus que nécessaire.

Enfin, concernant le contrat social pour lequel les salariés de T2C sont préoccupés, il convient de mettre en œuvre tous les moyens en notre possession pour les rassurer. Nous devons bien comprendre, qu'aujourd'hui, face aux attaques sans précédent subies par le monde du travail – le dernier exemple étant la nouvelle offensive sur les retraites – il est tout à fait légitime que les salariés attendent de nous – tout au moins de la majorité d'entre nous – que nous ne participions pas d'une manière ou d'une autre à la remise en cause des droits acquis.

En conclusion Monsieur le Président, je voudrais dire que devant le fossé qui sépare les salariés de T2C et le SMTc, il est URGENT que de véritables rencontres de travail soient organisées, que toutes les solutions soient réellement étudiées, pesées avec leurs avantages et leurs défauts, le tout dans la plus grande transparence.

Un passage en force ne peut résoudre le problème et en définitive tout le monde serait perdant :

- Les élus politiques que nous sommes, qui avons en charge la responsabilité des transports dans l'agglomération, et ce n'est pas toujours simple,
- Les salariés de l'entreprise qui depuis des années, y compris à travers les modifications importantes des transports ont toujours fait preuve de responsabilité
- Mais aussi – et peut être surtout- les usagers qui, pour l'essentiel, apprécient aujourd'hui leurs transports en commun.

Monsieur le Président, il est encore temps de revoir notre copie, d'approfondir les solutions.

Je vous demande de tout mettre en œuvre pour cela.